

Image not found or type unknown



Abus de Ventes commerce

Par **AUTHIER**, le **25/01/2019** à **23:53**

Bonsoir j'ai céder mon droite au bail de commerce on avait convenu d'un certain prix avec l'acheteur cette vente devait se réaliser au mois de janvier ayant eu au mois de juin juillet août 2018 des problèmes familiaux ainsi que 20 décembre ma fille a eu un grave accident de la route l'acquéreur de mon commerce en a profité pour me faire rabaisser le prix au minimum pour racheter mon commerce il me savait très fragile psychologiquement du a l'accident de ma fille ainsi que des problèmes de l'été 2018 et donc par faiblesse j'ai signé ai-je aujourd'hui un recours